

**L'hon. M. Harris:** Ainsi que je l'ai dit hier, j'allais prendre la parole au début du débat sur le projet de résolution, mais le chef de l'opposition semblait croire qu'il devait parler avant moi. J'aurais pris alors l'engagement ordinaire. J'y ai pensé depuis et j'ai noté que, dans leurs observations, un bon nombre d'opinants ont pris pour acquis que cet engagement sera respecté par mes collègues à l'automne. Mais je vais prendre cet engagement.

**M. Macdonnell:** Personne d'autre ne peut le prendre en ce moment.

**Une voix:** Et il est probable que personne d'autre ne le tiendra.

**L'hon. M. Harris:** En effet, j'ai suivi le débat et j'ai constaté que plus d'un orateur, dans chaque parti, a parlé de ce que ce gouvernement-ci allait faire à l'automne. Je prends donc l'engagement qui suit: l'adoption de ce projet de loi n'atteindra nullement les droits et privilèges des députés de critiquer n'importe quel crédit du budget des dépenses quand le comité des subsides en sera saisi, et je prends l'engagement habituel assurant que ces droits et privilèges seront respectés et ne seront d'aucune façon restreints par suite de l'adoption de cette mesure.

(La motion est adoptée.)

Rapport est fait de la résolution qui est adoptée.

**L'hon. M. Harris** demande à présenter le bill n° 418 pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour le service public durant l'année financière expirant le 31 mars 1958.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.

**M. l'Orateur suppléant:** Ce bill sera-t-il lu pour la 2<sup>e</sup> fois maintenant?

**M. Knowles:** Du consentement de la Chambre.

(Le bill est lu pour la 2<sup>e</sup> fois et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Robinson (Simcoe-Est).)

Sur l'article 1<sup>er</sup>—*Titre abrégé.*

**M. Knowles:** Y a-t-il des exemplaires du bill?

(L'article est adopté.)

Les articles 2 à 14 inclusivement sont adoptés.

Les annexes sont adoptées.

Le préambule est adopté.

Le titre est adopté.

Rapport est fait du bill.

**M. l'Orateur:** Du consentement de la Chambre, le bill sera-t-il lu une troisième fois dès maintenant?

**M. Knowles:** Du consentement de la Chambre.

**L'hon. M. Harris** propose la 3<sup>e</sup> lecture du projet de loi.

La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3<sup>e</sup> fois, est adopté.

**L'hon. M. Harris** demande à déposer le bill n° 419 pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour le service public durant l'année financière se terminant le 31 mars 1958.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> et pour la 2<sup>e</sup> fois, puis étudié en comité. Rapport est fait du projet de loi.

**M. l'Orateur:** Du consentement de la Chambre ce bill sera-t-il lu pour la troisième fois maintenant?

**Des voix:** Entendu.

**M. Knowles:** Du consentement de la Chambre.

**L'hon. M. Harris** propose la 3<sup>e</sup> lecture du bill.

La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3<sup>e</sup> fois, est adopté.

#### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. M. Harris:** Monsieur l'Orateur, l'autre endroit mettra encore quelque temps à examiner les projets de loi que nous venons d'adopter pour l'affectation de certaines sommes. Il nous reste un crédit à examiner; il a trait à la convention internationale sur l'énergie atomique. Si la Chambre désire l'étudier, nous pourrions continuer la séance maintenant. Si ce n'est pas possible, nous pourrions poursuivre nos délibérations à huit heures ou encore jusqu'à ce que l'on nous fasse savoir de l'autre endroit que les lois de finance sont adoptées.

**M. Green:** Je propose que nous reprenions le débat à huit heures.

**Une voix:** Poursuivez!

**M. Harkness:** Il est maintenant six heures moins deux minutes.

**M. l'Orateur:** La Chambre consent-elle unanimement à ce que je quitte maintenant le fauteuil et que la Chambre reprenne son activité à huit heures?

**Des voix:** D'accord.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)